

EDITORIAL  
CE QU'EST LE C.I.O.

Cette assemblée de soixante-et-onze personnes sur laquelle le monde sportif s'interroge, quelles sont ses caractéristiques ?

Dans le numéro 4 de notre Lettre d'Informations, nous vous avons expliqué les mécanismes de l'élection. Nous n'y reviendrons pas. Bornons-nous à rappeler que le Comité International Olympique, institution indépendante, recrute ses membres par cooptation, et qu'aucune nation ne peut avoir plus de deux représentants.

Aujourd'hui, je voudrais vous présenter quelques statistiques.

Age, d'abord.

On a souvent accusé le C.I.O. d'être un cénacle de vieillards. L'âge moyen des membres est exactement de 59 ans. Le doyen d'âge du C.I.O. est M. Armand Massard (83 ans) suivi à deux ans et trois jours de M. Reginald Honey (Afrique du Sud). Le benjamin est le roi Constantin de Grèce (27 ans) précédé du prince Alexandre de Mérode (34 ans).

Encore un rappel: les membres élus depuis 1966 devront donner leur démission à l'âge de 72 ans.

Situation professionnelle, ensuite.

Les membres du C.I.O. occupent, dans leur vie quotidienne, les fonctions les plus diverses. Un reproche également fréquent au C.I.O.: une composante de dilettantes et de richissimes oisifs. Or, voici les métiers des "71": 3 chefs d'Etat, 8 officiers de carrière (en activité ou en retraite), 3 banquiers, 13 avocats ou juristes, 4 députés, 4 fonctionnaires, 3 éditeurs et hommes de lettres, 7 directeurs d'entreprise, 4 industriels, 2 hommes d'affaires, 2 entrepreneurs de travaux publics, 3 fermiers ou propriétaires fonciers, 1 réalisateur et producteur de cinéma, 1 professeur d'Université, 1 professeur d'éducation physique, 5 commerçants, 7 rentiers.

Voyons maintenant les origines géographiques et partant, nationales. Par continent, la répartition se fait ainsi: Europe: 40; Amérique: 16; Afrique: 7; Asie: 6; Océanie: 2.

Si l'on examine, par ailleurs, les nations des "71", on aboutit au tableau suivant: 40 membres sont des ressortissants de républiques de type traditionnel (en comptant la R.A.U.); 21, de monarchies; 10, des républiques de démocraties populaires.

Enfin, les titres sportifs. Tous les membres du C.I.O. ont été des sportifs pratiquants avec des fortunes variées. Certains ont

brillé d'un grand éclat dans leur spécialité, tel le Docteur Giorgio de Stefani qui, en tennis, fut longtemps l'un des meilleurs joueurs du monde. Nous ne retiendrons ici que les douze participants aux Jeux Olympiques.

Quatre conquirent la médaille d'or: M. Armand Massard (épée 1920), M. Gustav Dyrssen (pentathlon 1920), le Marquis d'Exeter sous le nom de Lord Burghley (400 m. haies 1928), Constantin de Grèce (yachting-dragon 1960).

Les autres participants furent: M. Avery Brundage (athlétisme 1912), Général Stoytchev (dressage 1924 et 1928), Comte Jean de Beaumont et M. Manfred Mautner Ritter von Markhof (tir 1924), M. Lewis Luxton (aviron 1932), Major Silvio Magalhaes Padilha (athlétisme 1932 et 1936), M. James Worrall (athlétisme 1936), M. Willy Daume (basketball 1936).

Signalons que M. Massard obtint également une médaille d'argent en 1928 (épée par équipe), de même que M. Dyrssen: en 1924 (pentathlon moderne) et en 1936 (épée par équipe). Le Marquis d'Exeter participa à d'autres Jeux que ceux de 1928 mais dans la même spécialité du 400 m. haies, à Paris en 1924 et à Los Angeles en 1932.

On constate finalement que cette assemblée n'offre pas un kaléidoscope si particulier. Vous n'attendez pas que je vous fasse part des revenus personnels des membres mais il est évident que la plupart n'ont pas de grosses fortunes. La vérité est qu'il s'agit de personnalités qui ont, à beaucoup d'égards et dans de nombreux domaines, une grande influence dans leurs pays respectifs.

Ainsi l'avait voulu le fondateur du Mouvement olympique, Pierre de Coubertin, en choisissant à travers le monde les ambassadeurs du renouveau placé sous le signe des cinq anneaux aux cinq couleurs.

Monique Berlioux